



## Question écrite 20/37 de M. Hayette relative à la chasse à la pollution.

Dans un article du Soir du lundi 7 septembre 2020, nous apprenons que des dizaines d'écoles et de particuliers de la région bruxelloise seront appelés à participer à une campagne de mesure de la pollution de l'air à Bruxelles.

L'opération est coordonnée par l'ASBL Chercheurs d'Air dans le cadre de la journée internationale « de l'air pur pour les ciels bleus ». Soixante écoles bruxelloises, mais aussi des maisons de repos, des bibliothèques publiques, des piscines, des crèches... sont invitées à accueillir des systèmes de mesures de dioxyde d'azote (NO<sup>2</sup>), un des principaux polluants « marqueurs » du trafic automobile.

Est-il exact que la seule école du centre a répondu à la demande ?

Comment s'est fait le choix de la commune ?

Une information a-t-elle été adressée aux directeurs d'école, de crèches, de bibliothèques publiques ?

Une information sur la pollution de l'air est-elle prévue dans les écoles communales ?

Que compte faire la commune pour réduire la pollution de l'air dans la commune ?

### Réponse:

Il a été demandé quelles directions d'école étaient intéressées par la campagne #Petitspoumons de l'ASBL Les Chercheurs d'Air. Seule l'école du centre a répondu positivement. Dans la demande telle que formulée par l'ASBL, le projet s'adressait aux écoles. Nous avons décidé de commencer avec une école où l'activité s'intègre très bien dans le projet pédagogique pour lui donner un maximum de chances de réussite. Si le projet fonctionne bien, on pourrait répliquer celle-ci dans plus d'écoles.

La réduction de la pollution de l'air est une question que le collège prend au sérieux en raison des conséquences sur la santé (400.000 décès prématurés par an en Europe). Etant donné qu'en moyenne les populations plus précarisées sont plus touchées, les objectifs environnementaux, de qualité de vie, de santé et de justice sociale se rejoignent.

La Commune d'Uccle a déjà, globalement, une bonne qualité de l'air. On le doit à nos nombreux espaces verts, notamment. Dans le cadre de la Low Emission zone (LEZ), c'est principalement la région qui a la main puisqu'elle régit les normes mais nous pouvons également agir au niveau local.

Le collège prend une série de mesures transversales afin d'améliorer la qualité de l'air d'Uccle dont voici une liste non exhaustive : aménagement en faveur de la mobilité douce, changement de notre flotte de véhicules communaux (dont des véhicules électriques), achats d'engin électrique (ex. souffleuses pour le service vert et le service des sports...), végétalisation de l'espace public (permis de végétaliser, réaménagement végétalisé de carrefour, plantations d'arbres...), accompagnement des seniors dans le changement induit par la LEZ avec Bruxelles Environnement, sensibilisation (par exemple, article dans le Wolvendael quant à l'impact en ville des émissions polluantes des chauffages au bois et l'interdiction de leur utilisation à Bruxelles en cas d'alerte de niveau 2). Nous communiquerons dans un prochain numéro du Wolvendael sur l'opération des chercheurs d'air et nous pourrions également partager les résultats des mesures de concentrations de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) par les ménages.